

La Sarthe et le Maine-et-Loire représentent la filature du chanvre.

La fabrication des tissus de lin est concentrée dans cinq groupes principaux :

- 1° Le Nord est représenté surtout par les villes de Lille, d'Armentières, Roubaix, Valenciennes, Hazebrouck, Bailleul, Cambrai, Bapaume, Bergues, Comines, Estaires, Dunkerque, Richebourg, Abbeville, Amiens, Saint-Louis et Arras, où l'on fabrique à peu près tous les genres, les tissus fins qui nous venons de citer se distinguant par des fabrications spéciales.
- 2° Le groupe normand comprend, comme principaux centres de fabrication : Lisieux, Alençon, Vimoutiers.
- 3° Le groupe breton, qui comprend aussi l'Anjou et le Maine, a comme centres de production Lorient, Fougères, Angers, Nantes, Landernec, Quintin, Châteauneuf, Châteaugiron.
- 4° Le groupe vendéen, où l'on trouve Saint-Denis, Gêrardmer, Gromes, Remiremont, Le Tillot.
- 5° Le groupe du Midi, qui comprend l'Aisne (Aube), Villeneuve (Aveyron), Troy (Aube), Toulouse, Pau, Thiarly, Avignières, Saint-Pé.

Le Nord est représenté surtout par les villes de Lille, d'Armentières, Roubaix, Valenciennes, Hazebrouck, Bailleul, Cambrai, Bapaume, Bergues, Comines, Estaires, Dunkerque, Richebourg, Abbeville, Amiens, Saint-Louis et Arras, où l'on fabrique à peu près tous les genres, les tissus fins qui nous venons de citer se distinguant par des fabrications spéciales.

Le groupe normand comprend, comme principaux centres de fabrication : Lisieux, Alençon, Vimoutiers.

Le groupe breton, qui comprend aussi l'Anjou et le Maine, a comme centres de production Lorient, Fougères, Angers, Nantes, Landernec, Quintin, Châteauneuf, Châteaugiron.

Le groupe vendéen, où l'on trouve Saint-Denis, Gêrardmer, Gromes, Remiremont, Le Tillot.

Le groupe du Midi, qui comprend l'Aisne (Aube), Villeneuve (Aveyron), Troy (Aube), Toulouse, Pau, Thiarly, Avignières, Saint-Pé.

Les principales régions des filatures de laine sont celles de Roubaix, Leuval, Fourmies, Reims, Vienne, Elbeuf, Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon d'Amiens, comprenant : Amiens, Corbie, Vaires-Bretonneux, Marcellé, Foully-Lamotte, Sauterres, Ribemont, Douai, Beaucamp-le-Vieux, Bougival, Quevaucourt, Vignacourt, Nouvion, Saint-Germain-sur-Serre, Leuval, Fourmies, Reims, Vienne, Elbeuf, Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Valenciennes, comprenant : Valenciennes, Valenciennes-lez-Lille, Valenciennes-lez-Roubaix, Valenciennes-lez-Wallennes, Valenciennes-lez-Condé, Valenciennes-lez-Loos, Valenciennes-lez-Marchiennes, Valenciennes-lez-Quénahon, Valenciennes-lez-Somain, Valenciennes-lez-Wallennes, Valenciennes-lez-Condé, Valenciennes-lez-Loos, Valenciennes-lez-Marchiennes, Valenciennes-lez-Quénahon, Valenciennes-lez-Somain.

Le rayon de Lille, comprenant : Lille, Roubaix, Valenciennes, Hazebrouck, Bailleul, Cambrai, Bapaume, Bergues, Comines, Estaires, Dunkerque, Richebourg, Abbeville, Amiens, Saint-Louis et Arras.

Le rayon de Reims, comprenant : Reims, Vienne, Elbeuf, Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Sedan, comprenant : Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Valenciennes, comprenant : Valenciennes, Valenciennes-lez-Lille, Valenciennes-lez-Roubaix, Valenciennes-lez-Wallennes, Valenciennes-lez-Condé, Valenciennes-lez-Loos, Valenciennes-lez-Marchiennes, Valenciennes-lez-Quénahon, Valenciennes-lez-Somain.

Le rayon de Lille, comprenant : Lille, Roubaix, Valenciennes, Hazebrouck, Bailleul, Cambrai, Bapaume, Bergues, Comines, Estaires, Dunkerque, Richebourg, Abbeville, Amiens, Saint-Louis et Arras.

Le rayon de Reims, comprenant : Reims, Vienne, Elbeuf, Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Sedan, comprenant : Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Valenciennes, comprenant : Valenciennes, Valenciennes-lez-Lille, Valenciennes-lez-Roubaix, Valenciennes-lez-Wallennes, Valenciennes-lez-Condé, Valenciennes-lez-Loos, Valenciennes-lez-Marchiennes, Valenciennes-lez-Quénahon, Valenciennes-lez-Somain.

Le rayon de Lille, comprenant : Lille, Roubaix, Valenciennes, Hazebrouck, Bailleul, Cambrai, Bapaume, Bergues, Comines, Estaires, Dunkerque, Richebourg, Abbeville, Amiens, Saint-Louis et Arras.

Le rayon de Reims, comprenant : Reims, Vienne, Elbeuf, Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Sedan, comprenant : Sedan, les Vosges, Amiens, Quant au tissage, le nombre des centres de production est bien plus considérable, il faut citer :

Le rayon de Valenciennes, comprenant : Valenciennes, Valenciennes-lez-Lille, Valenciennes-lez-Roubaix, Valenciennes-lez-Wallennes, Valenciennes-lez-Condé, Valenciennes-lez-Loos, Valenciennes-lez-Marchiennes, Valenciennes-lez-Quénahon, Valenciennes-lez-Somain.

Le rayon de Lille, comprenant : Lille, Roubaix, Valenciennes, Hazebrouck, Bailleul, Cambrai, Bapaume, Bergues, Comines, Estaires, Dunkerque, Richebourg, Abbeville, Amiens, Saint-Louis et Arras.

Dans l'Hérault : Ganges, Dans l'Ain : Jurieux, Dans les Bouches-du-Rhône : Saton, Dans la Rhône : Crigny, Dans la Loire : Charlieu, Dans le Var : Trans, Dans le Vaucluse : Avignon, Dans les Vosges : La croix aux Mines, Dans la Seine-et-Marne : Joinville-le-Pont, Dans l'Oise : Chamilly, Crouy-en-Thelle, Persan, Dans l'Eure : Les Andelys.

Quant aux métiers à tisser les soies, ils sont beaucoup plus concentrés que les moulins et occupent spécialement trois grands groupes principaux qu'on peut appeler :

- 1° Les soieries de Lyon, comprenant les ateliers de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.
- 2° Les soieries et rubans de Saint-Etienne, comprenant les ateliers de Saint-Etienne, de Roanne, de Miolans, de Chantegrilles, de Mozeaux, etc.
- 3° Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et rubans de Saint-Etienne, comprenant les ateliers de Saint-Etienne, de Roanne, de Miolans, de Chantegrilles, de Mozeaux, etc.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

par l'impression que font les nouvelles sur la pro- chaine récolte qui sont presque unanimes à prévoir un rendement tellement important que la majeure partie des détenteurs vendent le plus de temps possible afin d'abriter leurs stocks; de là, la dépréciation continue des prix qui est le caractère distinctif du marché. D'un autre côté la situation statistique est très forte avec une diminution dans le visible sur l'an de plus d'un million cent l'année dernière, 30 0/0 de moins dans les recettes, la hausse continue des changes qui permettra des exportations rémunératrices aux manufacturiers, sont des éléments à avec lesquels on aura à décompter plus tard si la prochaine récolte devra être de moindre importance qu'on ne le fait prévoir.

Les soieries et rubans de Saint-Etienne, comprenant les ateliers de Saint-Etienne, de Roanne, de Miolans, de Chantegrilles, de Mozeaux, etc.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

Les soieries et tresses, lacets et galons de Lyon, de Volvres, de Ville, de Murette, de Saint-Etienne, de Pont-en-Royans, de Charlieu, d'Arbre, de Nantua, de Condrieu, de Morestel, de Champier, de Bourgoin, de Nizay-en-Royans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Fréterwé, de Chauray, de Tournay, de Nîmes, de Vienne, de Lyon.

métier à enroller et glacer les fils de soie coton et tous autres filaments textiles.

250,376. Martinot et Galland. — Casse-à fil automatique ou arrêt d'alimentation instantané pour métier à filer, à retordre, bobinoirs, doubleurs ou pour toute autre machine textile.

250,451. Cohnen. — Machine à parer le fil enchevêtré à travail continu.

250,465. Société anonyme de filature de Schappe. — Embrayages à coins pour régulateurs de métiers à filer et autres destinations.

250,502. Kessler. — Système de graissage automatique et continu pour broches des métiers à filer ou à retordre.

250,513. Gledhill. — Machine à tordre les franges formées sur les châles plaids, etc.

250,524. Hoepfner. — Fabrication de tissus et de membranes poreux et résistant aux acides.

250,529. Veillas. — Perfectionnement aux métiers à tisser.

250,532. Fincker. — Perfectionnement aux métiers à défilé.

250,547. Grünberg. — Métier jacquard à primes glissantes.

250,564. MM. Meunier. — Perfectionnement aux pignons circulaires.

250,597. Bérard et Lantmann. — Préparation de nouvelles couleurs à base de cobalt et leurs applications notamment la teinture des étoffes.

250,601. Glaentzen. — Perfectionnement apporté aux métiers Seltfacion.

250,636. Société anonyme dite Blanchisseuse et Teinturerie de Thaon. — Nouvelle disposition de séchoir-étendard.

250,702. Culet. — Nouveau complice métrique système François Culet.

250,712. Munk. — Procédé de fabrication d'un tissu ressemblant aux tissus de crin.

250,740. Mason et Nuttall. — Perfectionnements aux métiers à filer et à doubler le coton et autres matières textiles.

250,794. Riboud et Dommartin. — Perfectionnements aux métiers à tisser et à la Jacquard.

250,796. Porraie. — Nouveau fil et sa fabrication.

250,804. Société Skene et Devalée et Florin-Leclercq. — Machine à nettoyer les rouleaux servant à l'impression de tous les textiles et particulièrement la laine.

250,815. Constantin. — Perfectionnements apportés aux machines à enroller les fils de matières textiles de toute nature.

250,826. Société Seclermann et Sohne. — Perfectionnements apportés aux dents de cardes.

250,827. Geyss. — Perfectionnements apportés dans les métiers à filer au sec le lin, le jute, le chanvre et autres textiles analogues.

250,885. Société anonyme peignage de l'Époule. — Dispositif d'échardonnage ou d'épilage de la laine en combinaison de la cardé simple ou double.

250,858. Gessen. — Perfectionnement apporté aux canlaires à cylindres presseurs.

250,919. Costeux. — Perfectionnement aux machines à doubler.

250,923. Société anonyme des mécaniques Verdol. — Perfectionnement au papier-perforé employé dans les Jacquards, système Verdol, exactement applicable aux cartons.

HENRY DANZER, Ingénieur Conseil, office spécial des Industries-Textiles, 19, rue Cambon, Paris.

ARRIVAGES

ALGER, 4 mars, midi. — Patrouille, Havre d'Oran pour Rouen, Calais et Dieppe.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.

ALGER, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars. — Vapeur Ville-de-Douai, de Philadelphie, Calais, 4 mars.